

## Assemblée Générale

### mercredi 16 novembre 2016

à Sommières

<u>Présents</u> (21 personnes): Christian Abrial, Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Alain Giacalone, Olivier De Labrusse, Daniel Gagnier, Roberte Pradier, Jean-Louis Pradier, Geneviève Bartolo, Marie-Pierre Mercier, Dominique Abrial, Jean-Claude Chauvet, Bruno Fadat, Manuel Ibanez, Gérard Jaussiomme, Nadine Jouanen, Dominique Vaché, Amélie Nespoulous, Bannaudouc, Martial Acquarone, Henri Hocdé.

Excusés (2 personnes): Yann Schneylin, André Calvini.

## Le contenu de la présentation est présent sur le power-point ci-joint.

#### Mot d'accueil et rapport moral :

Présenté et animé par Jacques Arlandis, président de l'association du Collectif des Garrigues Le rapport moral est validé à l'unanimité.

#### Rapport financier:

Présentation du compte de résultat et du bilan financier 2014 par le trésorier David Delon. Le rapport financier est validé à l'unanimité.

#### Élection du Bureau :

Les 6 anciens membres du Bureau renouvellent leur candidature et aucune nouvelle candidature a été présentée.

Sont ré-élus à l'unanimité : Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Nadine Jouanen, Alain Giacalone, Amélie Nespoulous.

# Bilan de la campagne d'adhésions et réflexion autour du système d'adhésion (pour structures, dons, ...)

#### Discussion autour du sujet;

- Grâce au collectif les petites associations touchent davantage de monde, importance du réseau
- Poids pour l'obtention d'une subvention
- Attention à la taille des associations pour le montant des adhésions
- Attention à ne pas perdre des membres au niveau individuel car salarié à une association déjà membre
- Le collectif a intérêt d'afficher les associations partenaires
- Formaliser le lien entre deux associations, s'impliquer davantage au sein du collectif si lien symbolique du paiement

<u>Décision prise</u> adhésion à 30 € pour les associations « personnes morales » qui seront traitées comme adhérents avec droit de vote.

Rappel : Les associations doivent définir/nommer explicitement qui sera le représentant de la structure pour le collectif.

## **Perspectives 2017**

Décision de réaliser l'AG et le Forum de mars en même temps mais faire deux convocations bien distinctes.

Durée de l'AG d'1h30